

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le xxx
COM(2011) yyy final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, AU COMITÉ
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS**

Introduction de l'euro en Estonie

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Introduction de l'euro en Estonie

1. INTRODUCTION

Le 13 juillet 2010, le Conseil a décidé que l'Estonie remplissait les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro¹, et que la dérogation dont ce pays faisait l'objet devait être abrogée avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Comme tous les États membres qui ont adopté l'euro après la première vague en 1999-2002, l'Estonie a introduit la monnaie unique en suivant l'approche dite du «big bang», au titre de laquelle l'adoption de l'euro et l'introduction de l'euro fiduciaire ont lieu au même moment. Une période de double circulation de deux semaines, durant laquelle les espèces en euros et en couronnes avaient cours légal, a permis de retirer progressivement les billets et pièces libellés dans l'ancienne monnaie nationale. Une fois de plus, le succès de l'opération a confirmé qu'une courte période de double circulation suffit si l'adoption de la monnaie unique est bien préparée². Une grande majorité d'Estoniens (87 %) ont estimé que l'introduction de l'euro s'était déroulée sans heurts et efficacement³.

La présente communication aborde les principaux aspects de l'introduction de l'euro, en particulier les préparatifs en vue de l'adoption de l'euro fiduciaire, la période de double circulation, les mesures prises pour empêcher les pratiques abusives au niveau des prix et de fausses impressions concernant les prix, les tendances et impressions en matière de prix et la communication concernant l'euro. Enfin, cette communication tire des conclusions qui pourraient s'avérer utiles pour de futurs passages à l'euro.

2. L'INTRODUCTION DE L'EURO

2.1. Préparatifs en vue de l'introduction de l'euro fiduciaire

L'introduction de l'euro fiduciaire constitue probablement l'aspect le plus visible du passage à la monnaie unique, puisqu'elle concerne pratiquement toutes les institutions financières, les entreprises et les citoyens. Le bon déroulement de cette opération dépend d'un approvisionnement adéquat en espèces de toutes les parties concernées et de la préparation des banques et des entreprises à une charge de travail supplémentaire considérable.

¹ Décision 2010/416/UE du Conseil du 13 juillet 2010 conformément à l'article 140, paragraphe 2, du traité, concernant l'adoption de l'euro par l'Estonie le 1er janvier 2011, JO L 196 du 28.7.2010, p. 24.

² La Slovaquie et la Slovénie avaient également opté pour une période de double circulation de deux semaines, tandis que cette période avait duré un mois à Malte et à Chypre. Les États membres de la première vague ont adopté l'euro en appliquant le "scénario de Madrid", avec une période de transition de trois ans (un an dans le cas de la Grèce).

³ Flash Eurobaromètre 309, enquêtes réalisées en janvier 2011, disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_en.htm

Afin de remplacer les couronnes estoniennes en circulation et de constituer les stocks logistiques nécessaires, la banque centrale estonienne (Eesti Pank) a emprunté quelque 45 millions de billets de banque en euros auprès de l'Eurosystème et a commandé environ 194 millions de pièces en euros (avec une face nationale estonienne) à l'institut d'émission finlandais à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

La banque centrale a commencé la **préalimentation** (la livraison d'euros en espèces aux établissements de crédit avant la date d'introduction de l'euro fiduciaire) de pièces en euros à la mi-septembre, et de billets en euros à la mi-novembre. Tous les transports d'espèces pour la préalimentation, y compris les transports de pièces et l'approvisionnement des DAB (distributeurs automatiques de billets) ont été escortés par la police, ce qui a permis d'assurer une sécurité élevée. Au total, 187 millions d'EUR en billets (10,5 millions de billets) et 28 millions d'EUR en pièces (85 millions de pièces) ont été livrés aux 10 banques commerciales qui avaient signé des contrats de préalimentation avec la banque centrale, ce qui correspondait à environ 23 % de la quantité de billets empruntés à l'Eurosystème et à 44 % des pièces commandées. La valeur totale des billets en euros qui ont fait l'objet d'une préalimentation jusqu'à la fin de l'année représentait 34 % de la valeur totale des billets en couronnes en circulation à la fin d'octobre 2010, tandis que la valeur totale des pièces préalimentées correspondait environ au triple de la valeur des pièces en couronnes en circulation. La proportion élevée de pièces ayant fait l'objet d'une préalimentation reflète l'évolution de la proportion billets/pièces après l'introduction de l'euro (les pièces en couronnes n'étaient pas très utilisées par rapport aux pièces en euros).

La **sous-préalimentation** (la livraison d'euros en espèces des établissements de crédit aux entreprises et aux citoyens avant la date d'introduction de l'euro fiduciaire) des pièces en euros a démarré à la mi-septembre, et celle des billets en euros le 1^{er} décembre. Quelque 5 300 entreprises ont signé un contrat de sous-préalimentation avec une banque et ont reçu environ 9 % de la valeur (18 % de la quantité) des billets et 52 % de la valeur (51 % de la quantité) des pièces qui avaient fait l'objet d'une préalimentation. Au total, 14,4 % de la valeur des espèces qui avaient fait l'objet d'une préalimentation ont été distribuées aux entreprises avant le jour-J, ce qui constitue une proportion élevée par rapport à la plupart des passages à l'euro opérés après 2002. En Slovénie, la sous-préalimentation ne représentait que 2,4 % de la valeur des liquidités qui avaient fait l'objet d'une préalimentation, contre environ 1 % seulement dans le cas de Chypre et de Malte. En revanche, en Slovaquie, 27,8 % des espèces ayant fait l'objet d'une préalimentation ont également fait l'objet d'une sous-préalimentation.

La sous-préalimentation portait également sur 86 000 **kits de détail**⁴ de pièces en euros préparés par la principale société de transport de fonds et distribués aux détaillants et aux professions libérales, directement ou par l'intermédiaire des banques. Par rapport aux autres passages à l'euro opérés après 2002, c'est le plus grand nombre de kits vendus en valeur absolue, et le deuxième en fonction de l'importance de la population. La fourniture d'un nombre suffisant de kits de détail est importante pour permettre aux détaillants de rendre la monnaie exclusivement en euros durant la période de transition.

Le niveau comparativement élevé de sous-préalimentation a été atteint en dépit du fait que les banques estoniennes n'ont pas appliqué les nouvelles règles simplifiées de la BCE pour la

⁴ Il existait deux types de kits, l'un d'une valeur de 111 EUR (8 rouleaux de pièces), l'autre d'une valeur de 198 EUR (15 rouleaux de pièces).

sous-préalimentation, adoptées en juin 2008⁵. Selon la banque centrale et les banques commerciales, ce résultat s'explique par différents facteurs: a) pour des raisons liées au droit estonien, les banques n'ont pas considéré que les fonds bloqués sur le compte du client étaient une garantie suffisante (en cas d'insolvabilité); b) les banques ont considéré qu'il était plus facile d'appliquer les mêmes règles à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, puisqu'il était possible de sous-préalimenter également les petites entreprises en vertu des règles de base, et ont estimé que cette solution était plus souple dans la mesure où la procédure simplifiée ne peut être utilisée que durant les cinq derniers jours précédant le basculement; c) enfin, il semblait plus aisé en termes d'information et de communication de n'utiliser qu'un seul type de contrat.

De plus, les banques commerciales ont assuré l'échange des couronnes estoniennes en euros au taux de conversion sans frais et sans limite de montant pour les particuliers dans toutes les agences effectuant des opérations en espèces à partir du 1^{er} décembre 2010⁶. Ce service continuera d'être assuré jusqu'à la fin du mois de juin 2011, et ensuite jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 dans un nombre plus limité d'agences.

Au départ, les autorités estoniennes ont commandé 600 000 **mini kits** de pièces en euros (42 pièces, d'une valeur nominale de 12,79 euros)⁷, soit environ un mini kit par ménage, qui ont été mis en vente dans les banques et les bureaux de poste à partir du 1^{er} décembre. Ces mini kits sont importants pour plusieurs raisons: a) ils aident les citoyens à s'habituer à leur nouvelle monnaie; b) ils constituent un outil de communication important, et: c) ils réduisent l'obligation pour les détaillants de fournir de la monnaie durant les premiers jours qui suivent le basculement. Les mini kits ont remporté un succès important, et 247 000 d'entre eux ont été vendus durant les trois premiers jours. 100 000 kits supplémentaires ont été commandés par la suite, mais avec le recul, cela ne semblait pas nécessaire, car 510 000 kits avaient été vendus au 31 décembre, soit moins que le nombre de kits commandés au départ. Ceci confirme la recommandation habituelle de commander environ un mini kit par ménage pour répondre à la demande.

Selon un sondage effectué par la Commission deux jours avant l'introduction de l'euro⁸, un pourcentage élevé d'Estoniens possédait déjà des euros avant le basculement: 50 % d'entre eux possédaient des billets en euros (62 % après un voyage à l'étranger, 35 % après un échange dans une banque estonienne) et 62 % possédaient des pièces en euros (63 % après un voyage à l'étranger, et 38 % après l'achat d'un mini kit).

La préalimentation des banques et la sous-préalimentation des entreprises et des citoyens ont été bien préparées et organisées en Estonie.

Les détaillants estoniens ont été bien approvisionnés en espèces en euros avant le jour du basculement. Un grand nombre de kits de détail contenant des pièces en euros ont été fournis aux clients professionnels, ce qui constitue une bonne pratique pour aider les

⁵ Orientation de la BCE (BCE/2008/4) du 19 juin 2008 modifiant l'orientation BCE/2006/9 relative à certains préparatifs en vue du basculement à l'euro fiduciaire et concernant la préalimentation et la sous-préalimentation des billets et pièces en euros hors de la zone euro.

⁶ Pour des raisons pratiques, il était parfois nécessaire d'avertir la banque à l'avance pour échanger de grandes quantités d'espèces.

⁷ Les minikits ont été vendus avec une légère remise: 200 couronnes au lieu de 200,12.

⁸ Flash Eurobaromètre 308, 30 décembre 2010, disponible à l'adresse:
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_en.htm

détaillants à rendre la monnaie exclusivement en euros durant la transition.

Les citoyens ont eux aussi été bien approvisionnés en espèces en euros avant le jour du basculement. L'échange gratuit d'espèces dans les banques commerciales avant l'introduction de l'euro constituait une initiative importante et une bonne pratique à cet égard. De plus, un nombre suffisamment important de mini kits de pièces en euros ont été fabriqués et distribués dans les banques et les bureaux de poste, ce qui constitue une mesure importante pour aider les citoyens à s'habituer à la nouvelle monnaie avant le basculement, un outil de communication sur l'introduction de l'euro et une mesure qui limite l'obligation des détaillants de fournir de la monnaie durant les premiers jours suivant le basculement.

2.2. Période de double circulation

L'Estonie a opté pour une période de double circulation de deux semaines (du 1^{er} au 14 janvier).

Les 867 distributeurs automatiques de billets (DAB) du pays ont été adaptés sans problème et la quasi-totalité d'entre eux distribuait des billets en euros dès le 1^{er} janvier à la première heure. Ils distribuait principalement des petites coupures (billets de 5, 10 et 20 EUR), sauf dans le cas des DAB utilisés intensivement dans le passé, qui distribuait également des billets de 50 EUR. L'utilisation généralisée de petites coupures dans les DAB était importante pour éviter que les détaillants viennent à manquer de monnaie. Les terminaux en points de vente permettant les paiements par carte dans les magasins ont été convertis à l'euro en temps utile pour l'ouverture des magasins le 1^{er} janvier, tout comme l'ensemble des systèmes informatiques. Les paiements interbancaires en euros étaient effectués sans problème dès le premier jour ouvrable de l'année.

La plupart des agences bancaires étaient ouvertes pour les opérations en espèces le samedi 1^{er} et le dimanche 2 janvier, tandis que les bureaux de poste étaient ouverts sept jours sur sept durant la période de double circulation. La possibilité d'échanger des couronnes contre des euros sans frais dans plus de 180 bureaux de poste de tout le pays entre le 1^{er} et le 15 janvier était une mesure importante qui a facilité les opérations d'échange d'espèces pour la population, en particulier dans les zones rurales et reculées.

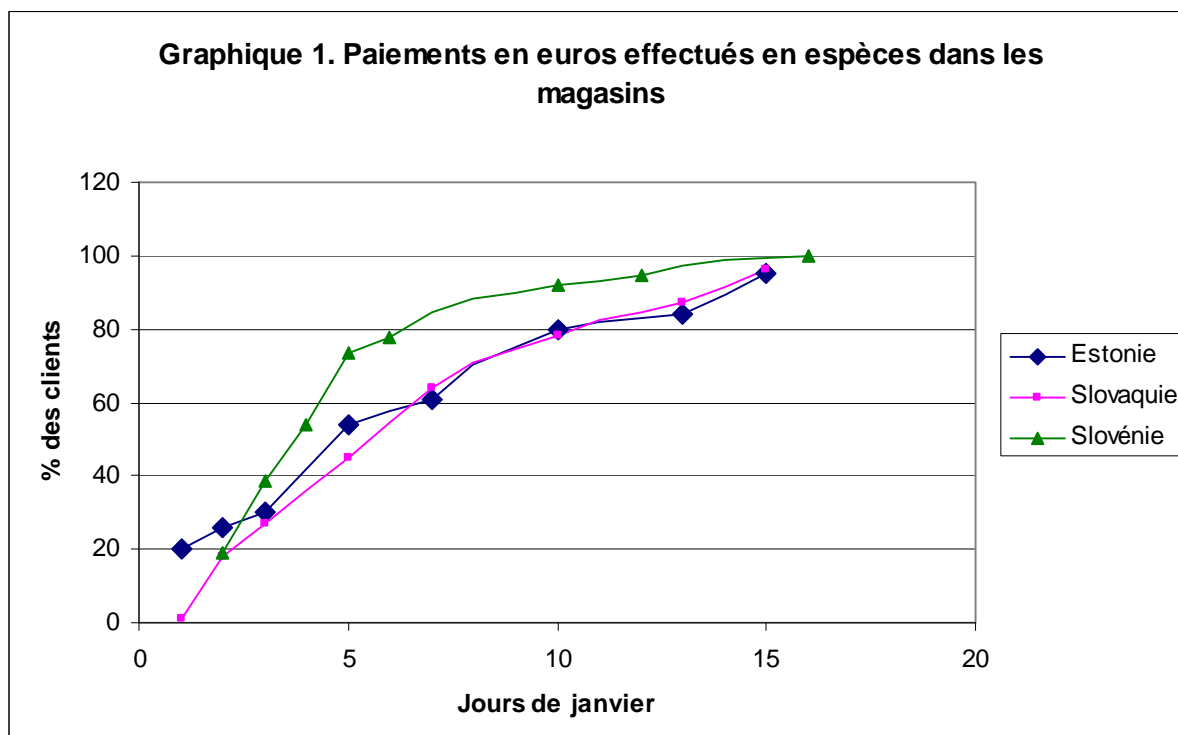
Les transports de fonds se sont déroulés sans problèmes en collaboration étroite avec la police, ce qui a permis d'assurer une sécurité élevée.

Le nombre de clients qui se sont rendus dans les banques était limité durant le week-end des 1^{er} et 2 janvier, mais à partir du lundi 3 janvier et durant toute la période de double circulation, le nombre de transactions au guichet était d'environ 3 à 5 fois plus élevé que d'habitude, et la fréquentation la plus élevée a été enregistrée durant les deux premiers jours ouvrables de l'année. Le nombre de transactions au guichet effectuées dans les bureaux de poste a également culminé durant les deux premiers jours ouvrables, les 3 et 4 janvier.

Grâce à des préparatifs méticuleux, les banques et les bureaux de poste ont bien géré la charge de travail supplémentaire durant la période de double circulation, même si des files d'attente n'ont pu être évitées durant les premiers jours ouvrables de l'année. Selon un sondage effectué

par la Commission entre le 16 et le 20 janvier⁹, 95 % des personnes interrogées n'ont rencontré aucun problème pour échanger des couronnes ou retirer des espèces en euros dans les banques durant la première semaine de janvier. Ce résultat est très satisfaisant par rapport à ceux des basculements récents¹⁰.

Le graphique 1 ci-dessous illustre l'évolution des paiements en espèces effectués exclusivement en euros durant la période de double circulation en Estonie, par rapport à la Slovaquie et à la Slovénie.



Une partie relativement importante des clients (20 %) qui payaient en espèces¹¹ ne payaient déjà plus qu'en euros le 1^{er} janvier (jour d'ouverture pour les grandes chaînes de supermarchés). Le 5 janvier, une majorité de clients (54 %) ne payaient qu'en euros, et par la suite, le pourcentage des paiements en espèces en euros a augmenté constamment jusqu'à la fin de la période de double circulation. En dehors d'un démarrage plus rapide, l'évolution des paiements effectués exclusivement en espèces en euros a suivi plus ou moins la même tendance que lors du basculement précédent en Slovaquie, mais était plus lente qu'en Slovénie (ainsi qu'à Malte et Chypre, malgré leur période de double circulation d'un mois).

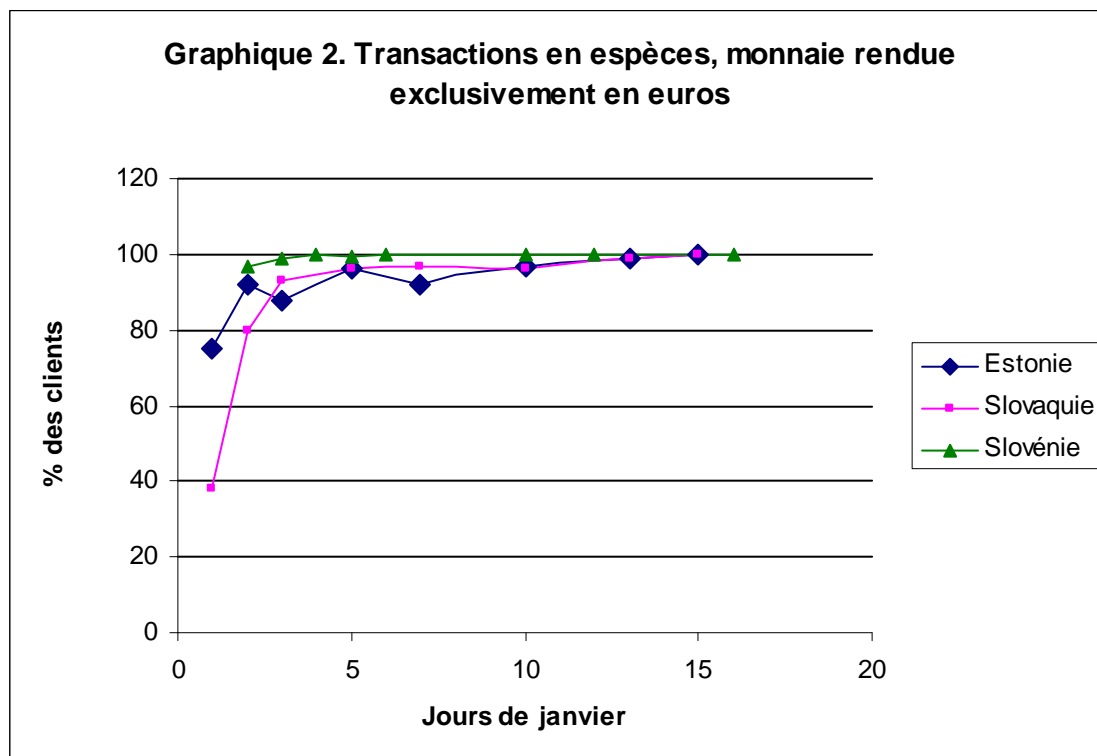
Le secteur du commerce de détail a lui aussi su relever les défis liés à la transition et à la gestion de deux monnaies en parallèle. Les détaillants ont été bien approvisionnés en espèces en euros et on n'a pas constaté de problème majeur avec des files d'attente. Comme le graphique 2 l'indique, le 1^{er} janvier déjà, les détaillants rendaient la monnaie exclusivement en euros pour 75 % des transactions en espèces. Ce pourcentage a progressé rapidement pour atteindre 92 % le dimanche 2 janvier (jour d'ouverture pour un bon nombre de grands magasins). Le lundi 3 janvier, le pourcentage est retombé légèrement, à 88 %, avant de

⁹ Flash Eurobaromètre 309, disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_en.htm

¹⁰ Le pourcentage était de 90 % en Slovaquie, 88 % à Chypre, 85 % à Malte et 96 % en Slovénie.

¹¹ Environ ¾ des clients payaient en espèces et ¼ avec des cartes, selon le sondage évoqué ci-dessus.

remonter rapidement le lendemain. On ignore la raison de cette baisse temporaire, mais elle pourrait s'expliquer par le fait que les plus petits détaillants et/ou les détaillants plus isolés ont ouvert après le week-end et étaient moins bien approvisionnés en euros.



Le sondage effectué par la Commission juste après la fin de la période de double circulation montre qu'une très grande majorité d'Estoniens (87 %) ont estimé que l'introduction de l'euro s'était déroulée efficacement et sans problème.

2.3. Retrait de l'ancienne monnaie

Un pourcentage significatif de couronnes estoniennes ont été retirées de la circulation avant le basculement. Fin décembre 2010, la valeur des couronnes en circulation avait diminué d'environ 40 % par rapport à décembre 2009 (pour passer de 9,7 milliards à 5,8 milliards de couronnes). Environ 4,1 milliards de couronnes ont été retirés en janvier 2011 ce qui a ramené la valeur de l'ancienne monnaie à 1,7 milliard de couronnes (environ 340 millions de pièces et 35 millions de billets) soit 18 % de la valeur en circulation en décembre 2009. Les anciens billets sont détruits (déchiquetés) et les pièces sont démonétisées et vendues comme déchets métalliques.

L'introduction de l'euro en Estonie était bien préparée et s'est déroulée sans heurts.

Les DAB et les terminaux en point de vente ont été convertis en temps utile, et les banques et bureaux de poste ont bien géré la charge de travail supplémentaire durant la période de double circulation. Les détaillants ont eux aussi su relever les défis liés à la transition et à la gestion de deux monnaies en parallèle. Ils étaient bien approvisionnés en espèces en euros et une grande majorité d'entre eux rendaient la monnaie en euros exclusivement dès le premier jour de la transition.

Il convient de souligner pour les basculements futurs combien il est important que les

détaillants rendent la monnaie exclusivement en euros afin de retirer l'ancienne monnaie de la circulation le plus rapidement possible.

L'introduction de l'euro en Estonie confirme l'expérience des basculements précédents opérés après 2002, et indique qu'une période de double circulation de deux semaines est suffisante si elle est bien préparée.

3. PREVENTION DES PRATIQUES ABUSIVES AU NIVEAU DES PRIX ET DES IMPRESSIONS ERRONEES

Le bureau estonien de protection des consommateurs a veillé à l'application correcte du double affichage des prix, des règles d'arrondi et de l'accord de tarification équitable.

La période de **double affichage obligatoire des prix** en couronnes estoniennes et en euros a débuté le 1^{er} juillet 2010 et durera jusqu'au 30 juin 2011. Durant les six mois de 2010, les 25 inspecteurs du bureau de protection des consommateurs ont contrôlé environ 4250 entreprises et ont infligé une amende dans 288 cas (pour une valeur totale de près de 12 000 EUR). La défaillance la plus fréquemment constatée était un arrondi mathématiquement incorrect, mais qui ne portait la plupart du temps que sur un centime. La deuxième défaillance la plus fréquente était l'absence partielle de prix en euros, suivie par l'utilisation d'un taux de change incorrect et par l'absence totale de prix en euros. Les résultats des contrôles se sont améliorés progressivement pour passer de 47 % d'entreprises contrôlées présentant des défaillances en juillet à 11 % en décembre.

Le bureau de protection des consommateurs a également conclu des contrats avec des ONG (notamment des retraités) et avec les autorités locales à Tallinn pour superviser la mise en œuvre du double affichage des prix. Au total, les ONG ont contrôlé 980 entreprises et ont identifié des défaillances dans 283 cas en septembre et décembre 2010.

Les noms des entreprises qui n'appliquent pas correctement le double affichage des prix sont publiés chaque semaine sur le site web de l'association pour la protection des consommateurs.

D'une manière générale, les Estoniens estimaient que le double affichage des prix était un instrument utile pour faciliter les comparaisons de prix et s'habituer à l'utilisation de la nouvelle monnaie. Selon un sondage réalisé par la Commission en janvier¹², près de 9 personnes sur 10 (88 %) estimaient que le double affichage des prix était très utile ou relativement utile. En outre, plus de 80 % des personnes interrogées considéraient que le prix était toujours (34 %) ou la plupart du temps (49 %) appliqué correctement, ce qui correspond aux résultats des basculements récents.

Interrogés sur les conversions de prix, 59 % des Estoniens avaient l'impression que la conversion en euros était parfois (38 %), souvent (13 %) ou très souvent (8 %) peu équitable. Le résultat se situe à mi-chemin entre les résultats des basculements précédents. En effet, les Slovènes et les Chypriotes s'étaient montrés plus critiques, et les Maltais moins (les Slovaques étaient plus divisés que les Estoniens, et se montraient plus critiques ou plus positifs).

Le bureau des consommateurs veille également à la mise en œuvre de l'**accord de tarification équitable**, appliqué depuis le 28 août à l'initiative de la chambre estonienne du commerce et

¹² Flash Eurobaromètre 309.

de l'industrie. Cet accord repose sur les initiatives volontaires lancées avec succès pour les basculements précédents. Les signataires de cet accord (détaillants, institutions financières, autorités locales, sites de commerce en ligne, etc.) s'engagent à ne pas augmenter leurs prix sans justification durant la période de transition et à respecter les règles de conversion. Les signataires de l'accord ont le droit d'afficher un autocollant portant le logo de l'initiative.

Fin décembre, 526 entités dont 16 autorités locales avaient signé le contrat, et le logo était utilisé dans plus de 2800 points de vente ou d'activité des adhérents, ainsi que dans leur publicité. Selon la chambre de commerce estonienne, il s'agit de l'accord volontaire le plus important en Estonie jusqu'ici, en nombre d'entités juridiques adhérentes. L'accord de tarification équitable est une initiative très importante en vue d'empêcher d'éventuels abus sur les prix et d'éviter les impressions erronées en matière de prix. Par rapport au nombre de points de vente enregistrés en Estonie (environ 28 000) et à l'expérience des basculements précédents, il semble toutefois qu'il existait une marge pour élargir encore le champ d'application de l'accord¹³.

Fin janvier, le bureau des consommateurs avait reçu 10 plaintes concernant des infractions supposées de la part d'entreprises signataires de l'accord. Dans 4 cas, aucune infraction n'a été constatée, et pour les 6 autres cas, la procédure est en cours.

L'Estonie a mis en œuvre le double affichage des prix et un accord de tarification équitable conformément aux recommandations de la Commission¹⁴. Les autorités devraient continuer à faire en sorte que toutes les plaintes des citoyens soient dûment étudiées et continuer à veiller à la mise en œuvre correcte de l'accord de tarification équitable tant que celui-ci reste d'application.

4. TENDANCES ET IMPRESSIONS EN MATIERE DE PRIX

4.1. Tendances en matière de prix

Le passage à l'euro a été précédé par une période d'inflation croissante en Estonie. En particulier, les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont augmenté fortement en 2010, et les différences par rapport aux pays voisins et à la zone euro ne peuvent s'expliquer qu'en partie par des changements fiscaux et par la forte relance économique.

Quant à l'évolution des prix après l'introduction de l'euro, les premières indications laissent penser que le basculement a eu une incidence assez limitée sur les prix à la consommation en janvier. Selon les statistiques estoniennes, l'indice des prix à la consommation est resté inchangé entre décembre 2010 et janvier 2011. Les prix de l'électricité, du combustible de chauffage, des carburants, des vêtements et des chaussures ont eu l'effet modérateur le plus important, en partie en raison de facteurs saisonniers. Toutefois, selon la Banque d'Estonie, les prix des activités sportives et des loisirs, des restaurants et des services à domicile ont progressé nettement plus que durant le mois de janvier des années précédentes. L'évolution

¹³ Quelque 7 600 entreprises étaient couvertes par le programme correspondant à Chypre, environ 7 900 à Malte et quelque 20 000 points de vente en Slovaquie.

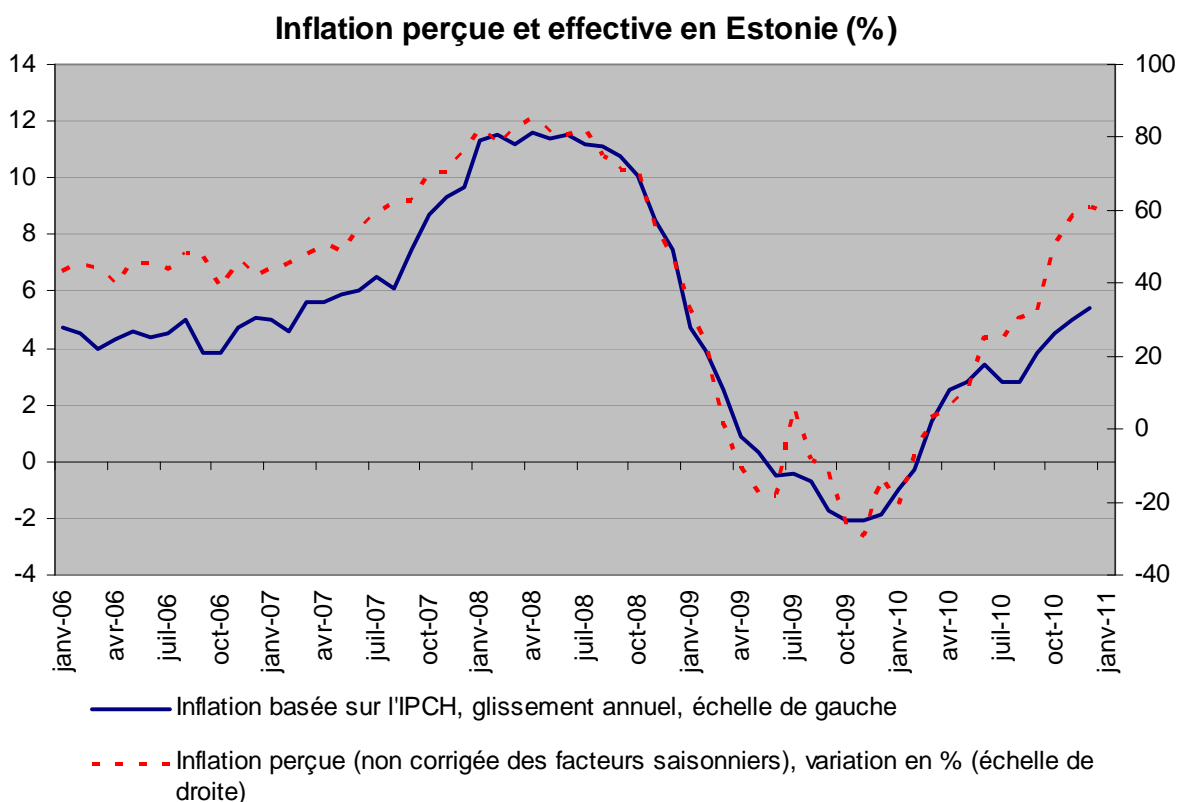
¹⁴ Recommandation de la Commission concernant les mesures destinées à faciliter les passages à l'euro à l'avenir, JO L 23 du 26 janvier 2008, p. 30. Toutefois, le double affichage des prix ne devrait débiter qu'à partir de la fixation d'un taux de conversion irrévocable par le Conseil, et pas avant.

des prix liée à l'introduction de l'euro pourra être analysée de manière plus détaillée après la publication des données liées à l'IPCH pour les premiers mois de 2011.

4.2. Impressions concernant les prix

Selon un sondage récent de la Commission (janvier 2011)¹⁵, une majorité d'Estoniens (55 %) pensaient que l'adoption de l'euro augmenterait l'inflation dans leur pays (contre 66 % de Chypriotes, 52 % de Slovènes, 37 % de Maltais et 19 % de Slovaques juste après l'introduction de l'euro dans ces pays) tandis que 21 % seulement estimaient que l'entrée dans la zone euro aiderait l'Estonie à maintenir la stabilité des prix.

Le passage à l'euro a eu lieu au moment où l'inflation perçue augmentait constamment par rapport à des points bas historiques en 2009. D'une manière générale, les impressions en matière d'inflation suivent étroitement l'évolution de l'inflation basée sur l'IPCH en Estonie, mais il semble qu'elles aient augmenté plus rapidement que l'inflation réelle durant le deuxième semestre de 2010 (voir graphique ci-dessous). Les données de janvier de l'enquête conjointe auprès des consommateurs montrent que l'inflation perçue est restée sur une tendance croissante, et qu'une fois corrigée en fonction des facteurs saisonniers elle atteignait 63,6 points de pourcentage en janvier, contre 59,6 en décembre (la mesure non corrigée des facteurs saisonniers a baissé de 61,1 à 59,6). Dans le contexte de la progression de l'inflation basée sur l'IPCH, il est difficile d'identifier l'incidence spécifique de l'introduction de l'euro sur les impressions en matière d'inflation.



¹⁵ Flash Eurobaromètre 309.

5. COMMUNICATION SUR L'EURO

La version finale de la stratégie de communication pour l'adoption de l'euro en Estonie, approuvée par le comité national chargé de l'introduction de l'euro le 15 mars 2010, fixait des orientations pour la campagne d'information sur l'introduction de l'euro. D'un point de vue quantitatif, elle visait à faire en sorte que 90 % de tous les résidents soient bien informés de tous les aspects pratiques de l'introduction de l'euro, et que 65 % d'entre eux soient favorables au changement.

Les autorités estoniennes ont programmé le démarrage de la grande majorité des actions de communication à grande échelle après la décision ECOFIN officielle du 13 juillet 2010. Un site internet sur l'euro et un certain nombre de présentations et de contacts avec la presse ont fait exception. Le rythme des activités s'est accéléré après l'été, lorsque les autorités estoniennes ont rapidement mis en œuvre les projets de communication, un mélange de contacts directs avec les résidents (envoi de courriers, séminaires, expositions) et d'instruments dans les médias (presse écrite, spots radiotélévisés) mettant l'accent sur les aspects pratiques de l'introduction de l'euro. Les autorités estoniennes ont suivi le conseil de la Commission et ont accordé une attention supplémentaire aux groupes vulnérables, aux minorités et aux entreprises. L'objectif numérique concernant le niveau des informations liées à l'adoption de la monnaie unique a été atteint bien avant la date effective d'introduction de l'euro. L'objectif numérique pour le soutien de l'introduction de l'euro en Estonie a été atteint en janvier 2011. Les autorités estoniennes ont collaboré étroitement avec les institutions de l'UE. Elles ont signé un accord de partenariat avec la Commission européenne en 2005 pour renforcer et rationaliser la coopération. Cet accord a été prolongé à plusieurs reprises et viendra à expiration fin 2011.

La Commission a apporté son expertise dans ce domaine dès que l'Estonie a exprimé son intention d'introduire l'euro. Grâce à un accord pour l'octroi d'une subvention, signé par la Commission et le ministère estonien des finances le 13 juillet 2010, la Commission européenne a pris en charge jusqu'à 50 % des coûts éligibles des salaires des experts en communication, des campagnes dans les médias, des sondages d'opinion, des séminaires, des formations et des courriers aux citoyens. La Commission a également financé une exposition itinérante sur l'euro dans quatre grandes villes estoniennes (Tallinn, Narva, Tartu et Rakvere). Cette exposition a attiré plus de 65 000 visiteurs dans les quatre endroits. La Commission a également organisé des séminaires pour les journalistes et a distribué des publications.

La Banque centrale européenne a soutenu la campagne nationale d'information en fournissant des publications, en organisant des expositions et d'autres événements de relations publiques et en apportant une aide importante à la campagne dans les médias.

La campagne d'information en Estonie a contribué à assurer une introduction de l'euro sans heurts. Malgré un démarrage un peu lent, la campagne a couvert tous les principaux aspects pratiques de l'introduction de l'euro en temps utile. Une attention particulière a été accordée aux entreprises, aux minorités et aux groupes vulnérables. Les autorités estoniennes devraient continuer à surveiller les impressions du public concernant l'euro et réagir le cas échéant avec des activités d'information.